



Les guichets communaux de la Démographie déménagent à la rue de France

Un vaste projet de réaménagement de la Maison communale d'Anderlecht va avoir lieu au cours des 2 prochaines années. En conséquence, les services de la Population et de l'État civil déménagent dans un complexe situé au n°99 de la rue de France, juste en face de la gare du Midi. C'est aussi l'occasion pour ces services de repenser leur manière d'accueillir le public.

Depuis quelque temps déjà, la Commune d'Anderlecht souhaite entamer une rénovation complète de la Maison communale et de ses annexes, situées entre la rue George Moreau, la Place du Conseil et la rue Van Lint. En effet, dans leur disposition actuelle, les bâtiments ne répondent plus aux besoins de l'administration, qui évoluent en même temps que la population de notre commune. *« Moderniser nos bâtiments est essentiel pour que nous puissions assurer un service de qualité au citoyen »,* explique Fabrice Cumps, le bourgmestre anderlechtois. *« Au cours des derniers mois, les pouvoirs publics sont parvenus à boucler le dossier pour la rénovation et les travaux pourront dès lors commencer dans les meilleurs délais. »*

Cette refonte totale du centre administratif communal rendra les bureaux de la Rue Van Lint et de la Place du Conseil provisoirement inaccessibles. De nombreux services présents sur le site devront donc migrer dans un complexe situé au n°99 de la rue de France, juste à côté de la gare du Midi et à quelques pas seulement de la place du Conseil. C'est le cas notamment du service de Population ainsi que de celui de l'État civil, qui accueillaient jusqu'à présent le public au n°8, rue Van Lint.

« Nos services ont profité du déménagement pour repenser leur manière de recevoir les citoyen·ne·s », explique Fabienne Miroir, échevin de l'État Civil et de la Population. *« D'abord, les guichets seront désormais ouverts. Les consignes sanitaires seront toutefois respectées, via l'installation de plexiglas et le port du masque obligatoire au sein des bâtiments communaux. »*

Deuxièmement, il sera, à partir de la mi-septembre, possible de prendre rendez-vous en ligne via le site www.anderlecht.be. Après avoir choisi la date et l'heure qui vous conviennent, vous recevrez un SMS ou email de confirmation avec un QR code. Il vous suffira de scanner celui-ci à la borne d'entrée pour que votre présence soit prise en compte. La prise de rendez-vous par téléphone reste évidemment possible pour les



personnes qui n'ont pas accès à internet. « *La crise sanitaire nous a, s'il le fallait encore, rappelé l'importance essentielle d'un système de rendez-vous dédié à la résorption du nombre de citoyens se présentant simultanément dans nos bureaux* », précise Fabienne Miroir.

Ensuite, il n'y aura plus de distinction entre le bureau des Étrangers, celui des Européens et celui du service Population. Tous nos guichets seront désormais situés dans la même salle et auront des horaires identiques.

Enfin, pour garantir la sécurité de tous·tes et éviter la transmission des virus, nous passerons à un système sans argent cash. Chaque guichet sera donc équipé d'un appareil de paiement électronique. Les personnes ne sachant absolument pas payer autrement qu'en cash pourront se rendre à la Caisse communale afin d'y effectuer leur paiement.

Le service de l'État civil a déménagé le 10 août, le service de la Population déménagera le 16 septembre. À compter de cette date, le public sera accueilli au 99, rue de France, mais aussi, comme toujours, Place de la Vaillance 28A.



L'accueil des services de la Démographie, dans le bâtiment aménagé au 99 de la rue de France.